





*Cette 9<sup>ème</sup> édition de la Journée Grand Paris s'inscrit dans le cadre du lancement par l'Ecole d'Urbanisme de Paris de la Chaire « Aménager le Grand Paris » en partenariat avec la Société du Grand Paris, Grand Paris Aménagement, Grand Paris Habitat (Groupe SNI), l'Établissement public foncier d'Île-de-France et la Caisse des dépôts.*

Les pratiques de l'aménagement semblent évoluer rapidement et profondément à l'occasion des différents projets attachés au Grand Paris. En témoignent au premier chef les concours et appels à idées qui ont été lancés pour faire travailler ensemble aménageurs, promoteurs, développeurs, concepteurs, voire usagers : « Réinventer Paris », « Inventons la Métropole du Grand Paris », « Dessine-moi le Grand Paris », « 100 quartiers innovants et écologiques », etc. S'affranchissant des démarches classiques, ces concours contribuent à faire émerger de nouvelles modalités de valoriser les sites de transformation urbaine et de programmer les lieux de vie.

Cette Journée s'attachera à analyser l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » et à mettre en perspective ses premiers résultats, en croisant les points de vue de ses initiateurs, des acteurs qui y participent, de chercheurs et de travaux collectifs d'étudiants. On explorera successivement trois entrées.

- **Les sites : une géographie névralgique ?**
- **Les modes de faire de la maîtrise d'ouvrage publique : quelles transformations ?**
- **Les groupements finalistes : quelles innovations dans les configurations d'acteurs ?**

### **Pour s'inscrire :**

Inscription gratuite mais obligatoire sur le site eup.fr

### **Une question ?**

Votre contact : Stéphanie MICHEL  
stephanie.michel@u-pec.fr  
01 71 40 80 30

**Jeudi 18 janvier 2018 à 9h**

Amphithéâtre Bienvenüe

Bâtiment Bienvenüe, plot A

14-20 bld Newton

Champs-sur-Marne

### **La Chaire « Aménager le Grand Paris »**

Créée en juillet 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » vise à mieux comprendre les changements suscités par la mise en œuvre de la métropole du Grand Paris, par l'exercice d'une veille et la production de travaux sur les pratiques d'aménagement, la formation des professionnels et des étudiants de l'EUP, l'analyse d'expériences d'aménagement innovantes dans d'autres métropoles et l'ouverture des débats vers les professionnels, les élus et les citoyens.

La Chaire, un partenariat entre l'EUP et les organismes en charge d'une grande partie de l'aménagement opérationnel de la métropole : la SGP, GPA, GPH, l'EPFIF et la CDC.